

<http://www.20minutes.fr/ville/Lille>

## Roy ne lâche rien sur l'amiante

« *Mieux vaut prévenir que guérir.* » *Voilà ce que pense Patrick Roy au sujet de l'amiante.* Le député (PS) de Denain et président du groupe d'études sur cette matière dangereuse surveille de près Xavier Bertrand, le ministre du Travail. Ce dernier envisage de réformer l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante (Acaata). Il a mis en place une commission dont les conclusions sont attendues fin avril. « Il peut exclure du droit à l'allocation les travailleurs de l'amiante qui ne sont pas encore malades, redoute le député du Nord. Or le cancer de la plèvre met du temps à se déclarer. Mais quand il est là, il vous reste moins d'un an... » Raison suffisante, selon lui, pour indemniser encore plus les 50 000 bénéficiaires de cette allocation qui vivent avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête. **v. v.**

